

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

*Dictionnaire canadien des relations du travail*, par Gérard Dion, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 662 pp.

par Shirley b. Goldenberg

*Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 33, n° 1, 1978, p. 147-148.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/028850ar>

DOI: 10.7202/028850ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## RECENSIONS BOOK REVIEWS

**Dictionnaire canadien des relations du travail**, par Gérard Dion, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 662 pp.

Gérard Dion broke new ground with the publication in 1972 of the first edition of his *Vocabulaire français-anglais des relations professionnelles* [Glossary of Terms Used in Industrial Relations (English-French)]. This volume contained approximately four thousand words and expressions, along with their English translations. The fact that it was out of print within eight months of its publication reflects the need which it filled in the industrial relations milieu. A revised and enlarged edition of the *Vocabulaire* was published in 1974, following additional research and consultation. This second edition has proved to be a precise, practical and useful tool for both French and English users. Among other things, it has facilitated the accurate translation of contract terms and clauses in labour legislation — a vital contribution to an industrial relations community comprising two major linguistic groups.

The *Vocabulaire* was part of a much more extensive research project that was completed in 1976 with the publication of the *Dictionnaire canadien des relations du travail*. This volume contains the same words and expressions, in alphabetical order, that are found in the *Vocabulaire*, each one followed by its English equivalent, its French synonym or synonyms where these exist, and a clear, concise but comprehensive definition in French. Some of the definitions include historical information, where this is appropriate, or reference to relevant legislation. An alphabetical index of English words and expressions, with their French translations, follows the list of French terms and definitions.

Included in the volume are terms specific to industrial relations, terms derived from other disciplines — economics, sociology, law, etc. — but applicable to industrial relations, as well as certain expressions in general usage that take on particular meaning when used in an industrial relations context. As Dion points out in the Introduction, some arbitrary decisions were inevitable, both in the choice of terms to be included, in the interpretation to be given to them and in the selection, or creation, of appropriate French translations for English words and expressions that have evolved in the North American context and for which French equivalents have so far not existed. It is clear from an examination of this work that the author made these so-called arbitrary decisions with meticulous care, judgment and objectivity.

The volume contains a number of interesting appendices. These include a list of common abbreviations in use in industrial relations; a list of union, employer and government institutions, both Canadian and international; a chronology of principal events in industrial relations in Canada, the United States, Britain and France; a detailed chronology of labour legislation in Canada and Quebec; and tables of union membership in Canada and each of the provinces and in ten major Canadian cities. These appendices provide invaluable reference material.

It is not surprising that a work of this magnitude and complexity would require years of painstaking research and the collaboration of numerous colleagues. The author gives full and generous recognition for the assistance he received. But it was Gérard Dion alone who had the vision and originality to undertake this project and the determination to carry it to fruition. For the years of devoted effort,

perseverance and scholarship that are reflected in the *Dictionnaire*, for the wealth of information it contains and the ambiguities in terminology it resolves, academics, policy makers and practitioners owe Dion a major debt of gratitude.

Shirley B. GOLDENBERG

McGill University

**Étude comparative de l'évolution du marché du travail — Québec, Ontario, Canada**  
— par Jean-Marie Goyette et Robert Lachapelle, Québec, Ministère du travail et de la main-d'œuvre, Direction générale de la recherche, 1977, 133 pp.

Selon les auteurs, cette étude veut «répondre à un besoin général d'information et de connaissance du marché du travail québécois. Celle-ci permettra d'identifier certains problèmes pouvant faire l'objet d'études approfondies (et) pourra constituer un cadre de référence pour la réalisation de prévisions mieux éclairées de besoins en main-d'œuvre de type macro-économique» (p. 1). Le document répond bien aux deux premiers objectifs mentionnés ci-dessus. Toutefois, il faudra chercher ailleurs le cadre de référence approprié aux prévisions de besoins en main-d'œuvre. Ceci n'est pas un reproche car l'élaboration d'un tel cadre dépasse la portée d'une brève étude comparative du marché du travail au Québec et en Ontario.

En guise d'introduction, j'ajouterais deux remarques à caractère général sur les études comparatives. Celles-ci sont d'un intérêt certain, mais qui ne doit pas être exclusif. D'une part, elles apportent un éclairage original et utile à la dimension *relative* de certains phénomènes; le présent document le montre bien, d'ailleurs, en ce qui a trait aux disparités salariales et à la croissance de la population active, entre autres. D'autre part, elles orientent la recherche dans une direction qui risque de laisser dans l'ombre certains aspects importants des mêmes phénomènes. En guise d'exemple, je mentionnerais le système d'information sur le marché du travail. Théoriquement, ce système est le même en

Ontario qu'au Québec, de sorte qu'on est porté à l'ignorer dans une étude comparative. Pourtant, si on compare la durée moyenne du chômage sur les deux marchés, il est évident que le même système ne donne pas les mêmes résultats. Seule une étude de la distribution de l'information sur le marché québécois du travail fournirait de ce phénomène une explication utile en termes de politique de main-d'œuvre.

Ma deuxième remarque a trait à un défaut de la plupart des études comparatives, soit le jugement de valeur implicite dans le choix du point de comparaison. Dans le cas présent, le jugement de valeur fait par les auteurs saute aux yeux, lorsqu'ils mentionnent à plusieurs reprises le retard ou l'infériorité du Québec. Il est vrai qu'il s'agit là d'un stéréotype que les auteurs de ce rapport ne sont pas les seuls à véhiculer. Mais il me semble important de souligner que le modèle de développement industriel de l'Ontario constitue pour le Québec une hypothèse parmi d'autres, plutôt qu'un postulat ou qu'un modèle absolument idéal.

Ceci étant dit, il faut reconnaître pleinement l'intérêt de ce rapport qui étale sous nos yeux certaines de caractéristiques majeures du marché du travail québécois, et certains de ses problèmes les plus aigus: la durée du chômage et des emplois vacants, la faiblesse de la structure industrielle, l'accroissement probable du taux d'activité des femmes, le chômage des jeunes, et l'insuffisance des investissements en capital dans le secteur privé. On aimerait que le ministère du travail et de la main-d'œuvre du Québec s'intéresse davantage aux dimensions proprement québécoises de certains problèmes tels que la mobilité des travailleurs à l'intérieur du Québec (pourquoi faut-il déclarer immobiles des travailleurs qui n'envisagent même pas de rechercher un emploi en Ontario ou en Colombie-Britannique?), ou le déséquilibre entre les investissements en «capital humain» faits par les Québécois, et les investissements en capital physique faits dans les entreprises installées au Québec. Cependant, compte tenu des limites inhérentes à son optique comparative, ce rapport nous renseigne bien sur